

9 RUE DU BOCCADOR
Société civile au capital de 1.000 euros
Siège social : 8 rue Clément Marot – 75008 Paris
517 960 837 RCS Paris
(ci-après la « **Société** »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 8 avril 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril,

- **La société "9 rue du Boccador – Paris VIII SARL",**
société de droit luxembourgeois au capital de 12.500 euros dont le siège est sis 45 Avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B146887, représentée par Monsieur Sébastien Boudreau, dûment habilité à l'effet des présentes,
Titulaire de..... 990 parts sociales,
- **La société "Paris Premier Properties",**
société de droit luxembourgeois au capital de 87.500 euros, dont le siège social est situé 45 Avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B113137, représentée par Monsieur Jeffrey B. Savoie, dûment habilité à l'effet des présentes,
Titulaire de..... 10 parts sociales,

Titulaires ensemble de l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société, ont signé le présent procès-verbal à l'effet de prendre acte de leurs décisions prises sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'objet social ;
- Augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total d'un euro (1 €), par émission d'une (1) part sociale (l' « **Augmentation de Capital** ») ;
- Constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital ;
- Refonte des statuts ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;

PREMIERE DECISION

(Modification de l'objet social)

La Collectivité des Associés décide à l'unanimité de modifier l'objet social de la Société et d'adopter l'objet social suivant :

« La Société a pour objet, en France :

- *l'acquisition et le financement d'un immeuble à usage mixte sis 9 rue du Boccador – 75008 Paris ;*
- *la gestion, l'entretien et la location du bien immobilier précédemment désigné. »*

DEUXIEME DECISION

(Augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total d'un euro (1 €), par émission d'une (1) part sociale)

La Collectivité des Associés décide d'augmenter le capital d'une somme d'un euro (1 €), pour le porter de mille euros (1.000 €) à mille et un euros (1.001 €), au moyen de la création d'une (1) part sociale nouvelle d'un euro (1 €) de valeur nominale.

La part sociale nouvelle sera émise au prix d'un euro (1 €), correspondant intégralement au nominal.

La part sociale nouvelle sera libérée en totalité lors de sa souscription.

La part sociale nouvelle sera créée avec jouissance à compter de ce jour. Elle sera alors complètement assimilée aux parts sociales anciennes et soumise à toutes les dispositions statutaires.

Les souscriptions seront reçues au siège social à compter de ce jour et jusqu'au 31 mai 2024.

Toutefois, ce délai se trouvera clos par anticipation dès que l'Augmentation de Capital aura été intégralement souscrite.

La part souscrite pourra être libérée en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

La Collectivité des Associés décide de réserver la souscription à la part sociale nouvelle en intégralité à :

- **La société Foncière du Triangle d'Or ApS LP**,
société de droit canadien, dont le siège social est situé 51 Highfield Street, Suite 300, Moncton NB, E1C 5N2 (Canada), et dont le numéro d'entreprise est 712769942NP0001, représentée par la société Montrose GP Limited, elle-même représentée par Monsieur Lachlan Williams, dûment habilité à l'effet des présentes,

En conséquence, et sous réserve de sa souscription à l'Augmentation de Capital, la Collectivité des Associés décide à l'unanimité d'agréer l'entrée de la société Foncière du Triangle d'Or ApS LP au capital de la Société.

La Collectivité des Associés décide une suspension de séance afin de permettre au souscripteur, présent, de signer son bulletin de souscription.

La séance est alors suspendue.

TROISIEME DECISION

(Constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital)

La Collectivité des Associés, au vu :

- de l'arrêté de compte courant signé par le gérant, et arrêtant le solde créditeur de la société Foncière du Triangle d'Or ApS LP à un montant de 1 €,
- du bulletin de souscription à une (1) part remis par la société Foncière du Triangle d'Or ApS LP,

constate que le souscripteur a d'ores et déjà libéré intégralement le montant de sa souscription, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

En conséquence, la Collectivité des Associés constate :

- qu'une (1) part sociale nouvelle sur une (1) part proposée a été souscrite et libérée en totalité par le souscripteur,
- la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital à la date de ce jour.

Le capital social de la Société est ainsi porté de 1.000 euros à 1.001 euros.

La séance se poursuit avec la participation de la société Foncière du Triangle d'Or ApS LP, désormais associée de la Société, laquelle participera au vote des décisions suivantes.

QUATRIEME DECISION

(Refonte des statuts)

En conséquence des décisions précédentes, la Collectivité des Associés décide de procéder à une refonte globale des statuts de la Société.

La Collectivité des Associés approuve, à l'unanimité, les nouveaux statuts tels qu'ils figurent en **Annexe** du présent procès-verbal, article par article, puis dans leur intégralité.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie, d'un original ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités qu'il y aura lieu.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

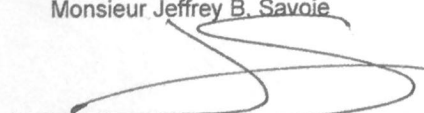
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Collectivité des Associés.

Le 8 avril 2024,

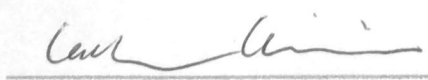
9 rue du Boccador – Paris VIII SARL
Monsieur Sébastien Boudreau


Signature

Paris Premier Properties
Monsieur Jeffrey B. Savoie


Signature

Foncière du Triangle d'Or ApS LP
Montrose GP Limited
Monsieur Lachlan Williams


Signature

Annexe

Nouveaux statuts